

Plan d'action – modèle

Plan d'action sur les changements climatiques pour Notre-Dame-de-Lourdes



Rédigé par : Gisèle Champagne, Dany Robidoux, François Catellier du CDEM et Katy Walsh des Administrations locales

Remerciements :

Le conseil municipal, le personnel municipal, et les comités directeurs

Sommaire

Ce plan d'action local cherche à réduire les émissions de GES par:

- 20 % de moins que les niveaux de 2003 pour la corporation municipale
- 6 % de moins que les niveaux de 2003 pour la communauté

Les stratégies choisies pour atteindre ces objectifs sont :

- Édifices viables
- Gestion de la flotte du village
- Gestion du transport
- Gestion et réduction des déchets
- Aménagement paysager
-

Le Conseil du Village prendra charge de la mise en œuvre du plan d'actions.

1. Introduction et contexte

Programme communautaire de réduction des émissions (PCRE)

En 2008, la Province du Manitoba a lancé le programme communautaire de réduction des émissions (PCRE) comme programme pilote sur une durée de quatre ans (2008-2012) dans le but d'appuyer les projets de réduction de gaz à effets de serre (GES) au niveau communautaire.

Le PCRE s'est inspiré du cadre en cinq étapes des Partenaires dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Tous les participants au PCRE et leurs communautés cherchent à compléter les étapes entre la date de ce jour et mars 2012 et à obtenir les ressources concentrées suivantes afin de compléter ces étapes :

- Établir un inventaire des émissions de GES;
- Établir un objectif de réduction des émissions de GES;
- Élaborer, à l'aide du public, un plan d'action local sur les changements climatiques;
- Mettre en œuvre des projets et des activités de réduction des émissions de GES, inclus dans le plan approuvé par le conseil municipal ou le conseil d'administration;
- Suivre le progrès et présenter les résultats.

Les communautés qui suivront le cadre en cinq étapes et adopteront des mesures pour réduire leurs émissions de GES verront un certain nombre d'avantages :

- Économie de coûts à court et à long terme;
- Santé et sécurité accrues;
- Protection des ressources et des habitats naturels;
- Stabilité et développement de l'économie locale;
- Résilience et adaptabilité de la communauté.

Le PCRE a pour objectif d'aider les gouvernements municipaux et les organisations communautaires sans but lucratif à réduire leurs émissions de GES et à prendre des décisions durables, aujourd'hui et dans l'avenir. La réduction des émissions de GES

peut fournir des avantages autant économiques qu'écologiques aux municipalités, aux organisations communautaires, aux entreprises et aux résidents. Le PCRE aide les communautés participantes à atteindre leurs objectifs.

Notre communauté

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes est situé le long de la route 244 et à environ 129 kilomètres au sud-ouest de Winnipeg, la capitale du Manitoba. Il se trouve aussi à 147 kilomètres du poste frontalier des États-Unis, ouvert 24 heures sur 24, à Emerson.

Notre-Dame-de-Lourdes est une communauté franco-manitobaine qui compte environ 620 habitants. Les résidents sont fiers de leurs racines et travaillent avec enthousiasme pour promouvoir et préserver leur héritage francophone.

Il y a environ un million d'années, un glacier occupait presque tout le Manitoba. Le lac formé à partir de ce glacier fondu se nommait Agassiz. Les surfaces ondulées des collines et des vallées indiquent que Notre-Dame-de-Lourdes aurait pu être autrefois la rive de ce lac.

Ces processus naturels expliquent la présence de terrains légers et sablonneux à l'est et au nord-est du village. Les sols agricoles les plus riches se trouvent au sud et au sud-ouest du village.

La communauté se démarque par l'offre des services de santé et des services communautaires dans les deux langues officielles du Canada.¹

¹ <http://www.communityprofiles.mb.ca/cgi-bin/csd/index.cgi?id=4608033>

Tableau 1 : Émissions communautaires de eCO₂ par secteur à Notre-Dame-de-Lourdes, 2003

Coûts énergétiques et émissions de CO₂ par secteur

Secteur	Émissions totales de CO₂ (t)
Résidentiel	420
Commercial	205
Industriel	101
Transport	2 171
Déchets de la communauté	93
Total	2991

Tableau 2 : Émissions de eCO₂ d'entreprises par secteur à Notre-Dame-de-Lourdes, 2003

Coûts énergétiques et émissions de CO₂ par secteur

Secteur	Coût total (\$)	Émissions totales de CO₂ (t)
Bâtiments	0	14
Flotte de véhicules	0	38
Réverbères	0	0
Eau et déchets	0	1
Déchets d'entreprises	-	0
Total	0	53

Réduction des émissions depuis 2003

- Programme Bluebox curbside pickup en 2006
- Piste piétonne en 2006
- Construction du Centre Albert-Galliot en 2007 (geothermal etc.)

- Première tentative de compostage de 2006 à 2008. (Le village a dû cesser cette initiative pour des raisons de logistique et de permis)

Vision de la communauté

La Vision du village demande pour l'attraction de nouveaux résidents, du renouvellement aux infrastructures récréationnelles, à l'épanouissement du secteur industriel, et à l'embellissement de la rue principale. Donc, afin que le village demeure viable, il est important que des actions soient prises pour assurer la viabilité. Celles-ci incluent le développement de plans d'action locaux, ainsi que la mise en œuvre et la surveillance d'activités stratégiques et de meilleures pratiques.

Ce PAL est le premier plan de ce type pour le village de Notre Dame de Lourdes. Il a été conçu afin de fournir un cadre pour les priorités environnementales ainsi que pour identifier comment le village peut continuer sa marche vers la viabilité. Le plan sera révisé en fonction des changements dans la technologie, et du financement et des programmes disponibles au village. Le PAL du village de Notre-Dame-de-Lourdes repose sur 5 piliers de direction :

Partenariats

Le village va continuer à tisser des partenariats et des alliances avec le gouvernement, l'industrie privée et la communauté en prenant un rôle avant-gardiste de rejoindre et d'engager les joueurs clés. Les partenariats sont primordiaux afin d'atteindre les objectifs environnementaux et afin d'améliorer le bien-être du village. La capacité de tisser des relations mutuellement bénéfiques est cruciale pour la croissance à long terme et la viabilité.

Engager les citoyens

Le village va impliquer de façon active les résidents locaux, les preneurs de décisions et les partenaires dans la communauté en les invitant à venir participer dans le planning et la coordination de stratégies environnementales. Nous allons faciliter des consultations

publiques et encourager la rétroaction de la communauté par l'entremise de sondages en ligne et en-personne.

Priorité pour l'innovation

Nous allons implémenter les meilleures pratiques environnementales et des solutions pragmatiques en faisant de la recherche et en utilisant des techniques innovatrices acquises par d'autres groupes municipaux, communautaires et privés. L'idée sera de maintenir une balance entre les considérations économiques, sociales et environnementales.

Leadership par action

Nous allons mener par l'exemple de nos projets et initiatives. Nous allons encourager un environnement propice à accroître la capacité et nous allons supporter nos leaders de la communauté et les partenaires stratégiques en leur offrant les ressources humaines et financières dans la mesure du possible.

Évaluation du progrès

Nous allons surveiller, évaluer et faire des rapports sur les activités parcourus en faisant des sondages, des consultations publiques et des sessions de planification stratégique. Nous allons implémenter les actions de suivis et les solutions pragmatiques au besoin.

Réduction cible des émissions de GES

- 20 % de moins que les niveaux de 2003 pour la corporation municipale
- 6 % de moins que les niveaux de 2003 pour la communauté

2. L'engagement de la communauté

Plan de consultation publique sur le PCRE Le 27 janvier Notre-Dame-de-Lourdes

Les comités directeurs municipal et communautaire du PCRE de Notre-Dame-de-Lourdes ont compris l'importance de consulter une grande variété de personnes, autant de groupes que possible et des personnes, entreprises et organisations locales éminentes qui ont le sens de leur communauté. Un déjeuner-rencontre des chefs communautaires de Notre-Dame-de-Lourdes a lieu le dernier mercredi de chaque mois de 7 h 00 à 8 h 00. On y échange et discute de l'information, des idées et des projets communautaires. C'est pour cette raison que la rencontre du 27 janvier 2010 a été choisie pour tenir la consultation publique sur le projet PCRE, faire connaître le PCRE, obtenir la rétroaction des membres de la communauté et inclure ceux-ci dans le processus. Les dix personnes présentes représentaient en tout 11 associations ou organisations communautaires.

Jean Gaultier, le directeur général du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, a fait une présentation sur le projet PCRE et la participation du village, et a donné un aperçu de l'ébauche du plan d'action local. On a ensuite permis aux participants de poser des questions. Aucune idée nouvelle n'a été proposée.

Les chefs de la consultation publique représentaient :

- la Province du Manitoba;
- le Village de Notre-Dame-de-Lourdes;
- la Chambre de commerce;
- le comité culturel, la Société historique de N-D-L;

- le conseil municipal et le district d'aménagement;
- la CDC Lourd on/R seau communautaire;
- l'Association des municipalit s bilingues du Manitoba;
- des entreprises – Comte Industries;
- la Soci t  franco-manitobaine;
- la municipalit  rurale de Lorne;
- le comit  d'embellissement.

Ces repr sentants retourneront ensuite   leurs propres comit s et r seaux pour partager l'information re ue et obtenir la r troaction lors de leurs r unions, au moyen de leurs listes de diffusion  lectronique, de leurs sites Web, des bulletins et, bien entendu, du bouche   oreille. La r alit  est que les habitants d'un petit village portent souvent diff rents chapeaux   titre d'employ s, d'entrepreneurs, de b n voles/conseillers/membres de comit s et s'engagent   divers niveaux dans les entreprises, les organisations et les associations locales. D'une mani re ou d'une autre, chaque membre de la communaut  entendra parler du projet.

De plus, le public est convoqu    toutes les s ances du conseil tenues le dernier lundi de chaque mois. Le proc s-verbal est ensuite affich  sur le site Web du village et post  aux r sidents, ce qui leur fournit une autre occasion pour donner leurs opinions et proposer leurs id es sur le PCRE. Les m dias de langue fran aise, notamment *La Libert *, le poste de radio CKSB et la t l vision fran aise, ont d j  fait des reportages concernant le PCRE. L'hebdomadaire *La Libert * sensibilisera davantage le public au PCRE en r digeant un article sur la participation de 5 municipalit s bilingues.

Les organisations et leurs sous-comit s (dont vous verrez la liste ci-dessous) se sont engag s au niveau de l'organisation, la mise en march  et la promotion de la consultation publique sur le PCRE, du projet et du plan d'action local, et continueront   s'impliquer dans le processus continu du PCRE d'une mani re ou d'une autre afin d'en assurer le succ s.

Les membres suivants étaient présents :

Richard Préjet, Chambre de commerce

Denis Bibault, maire du Village

Monique Adam, Province du Manitoba/Comité culturel de Notre-Dame-de-Lourdes

Jean Gaultier, directeur général du Village

Yvette Gaultier, CDC Lourdéon/Réseau communautaire

Diane Bazin, Réseau communautaire/SFM/AMBM/Comité d'embellissement/Conseillère du village

Alain Comte, membre de la CDC Lourdéon/propriétaire de Comte Industries

Gilbert Vigier, conseiller de la municipalité rurale de Lorne

Gilbert Comte, président de la CDC Lourdéon

3. Projets / Activités

3.1 Conservation naturelle d'énergie

3.1.1 Aménagement paysager

- **Stratégie**

Aménagement paysager bien conçu pour la conservation.

- **Description du projet ou de l'activité**

- Aménagement paysager

- Offrir des ateliers sur l'aménagement paysager en milieu désertique, et les gazons et jardins sans pesticide
- Offrir des incitations pour planter des arbres et mettre sur pied un comité d'embellissement
- Favoriser l'éco pelouse

- Jardins communautaires

- Appuyer un partenariat en agriculture soutenue par la communauté (ASC) entre l'école secondaire et les personnes âgées vivant au Foyer. Il y

aurait possibilité de faire un lien entre les jardins communautaires et le compostage (voir stratégie de réduction des déchets).

- Sensibilisation
 - o Créer et promouvoir des jours à thèmes
 - Faire la promotion au moyen de publipostages et du bulletin *Coffee Break*
- **Objectif**
 - Les activités proposées aideront à réduire l'utilisation et conserver l'eau
 - Encourager et éduquer le public sur les alternatives
 - Réduire la dépendance sur des sources de légumes frais qui proviennent de l'extérieur de la communauté
- **Responsables et partenaires**

Le village prendra la responsabilité de ce projet. Des partenaires possibles seront l'école, un comité d'embellissements (bénévoles), ainsi que *Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba*.

- **Délai de la mise en œuvre**

Les échéanciers seront comme suit :

Aménagement paysager	immédiat
Jardin communautaires	printemps 2011
Sensibilisation	été 2010 et continue

- **Potentiel estimé de réduction des émissions de GES**

Les facteurs qui mèneront à une réduction des émissions de GES sont :

- la conservation de l'eau via la réduction d'électricité pour les pompes
- la réduction du besoin de climatisation dans les bâtisses grâce à l'ombre offerte par les arbres

- La réduction d'émissions des tondeuses à gazon

*En utilisant de l'électricité, les résidences créent 420 tonnes d'eCO2. Si la conservation de l'eau et la réduction de climatisation sont responsables pour une réduction d'utilisation d'électricité de 5%, la réduction des émissions de GES sera **21,0 tonnes d'eCO2**.*

- **Avantages supplémentaires prévus**

Les avantages supplémentaires seront nombreux. En plus de l'embellissement du village, les coûts de climatisation des édifices seront moins élevés, les fruits et légumes seront plus frais. En travaillant ensemble dans des jardins communautaires, les étudiants pourront profiter de la sagesse des personnes d'âge d'or et ceux-ci auront de la compagnie pour réduire l'ennui.

- **Budget**

Ateliers (par atelier)	= 500 \$
Incitations municipales pour planter des arbres (\$10 de l'arbre)	= 2 000 \$
Éco-pelouse	= ____ \$
Jardin communautaire	1 000 \$
Sensibilisation	= <u>1 000 \$</u>
Total:	= 4 500 \$

- **Suivi et résultats**

Les indicateurs clés seront :

- Nombre d'arbres plantés
- Mètres carrés d'éco pelouse installée
- Réduction estimée des émissions de GES à l'aide du projet, en faisant la comparaison des factures

3.2 Maîtrise de l'énergie

3.2.1 Édifices viables

- **Stratégie**

Inciter des pratiques éco énergétiques dans les édifices du village de Notre-Dame-de-Lourdes

- **Description du projet ou de l'activité**

- Énergie de la part de la municipalité
 - Réaliser une vérification de la consommation d'énergie dans les bâtiments municipaux avec l'assistance du Fact Sheet SNC Lavalin. Établir la priorité pour mettre en œuvre les modifications recommandées selon les économies ou coûts éventuels
 - Étudier la possibilité de remplacer le propane par l'énergie géothermique dans la Salle du Centenaire
 - Procéder à la modernisation de l'éclairage dans le musée
- Énergie de la part des résidents, commerces et entreprises communautaires
 - Collaborer avec Manitoba Hydro pour sensibiliser davantage aux programmes et incitations éco énergétiques résidentiels, commerciaux et communautaires
 - Continuer à promouvoir l'allégement fiscal municipal pour que les résidents convertissent aux systèmes géothermiques
- Sensibilisation
 - Créer et promouvoir des jours à thèmes
 - Faire la promotion au moyen de publipostages et du bulletin *Coffee Break*

- **Objectif**

Grâce au projet « édifices viables » le village cherche à :

- Réduire la consommation d'énergie
- Éduquer les Lourdéons sur la conservation de l'énergie
- Réduire les émissions dans le village

- **Responsables et partenaires**

Le village prendra la responsabilité de ce projet. Les partenaires seront Hydro Manitoba, le CDEM, les bénévoles et les organisations locales. Un expert conseil sera demandé d'assister dans l'évaluation de changer la salle communautaire à de l'énergie géothermique et dans l'évaluation de la consommation d'énergie dans les bâtiments municipaux.

- **Délai de la mise en œuvre**

Mise en œuvre du projet qui concerne la municipalité : À moyen terme

Mise en œuvre du programme de sensibilisation : Immédiate

Les étapes clés pour le programme de sensibilisation seront :

- discussion avec Hydro Manitoba pour recevoir leur appui pour créer le programme
- décision sur l'allégement fiscal qu'offrira le village

- **Potentiel estimé de réduction des émissions de GES**

Le potentiel des réductions des émissions de GES va dépendre des modifications qui découleront de la vérification d'énergie des bâtisses municipales.

Si la consommation d'électricité est réduite de 10% par les résidents du village, le potentiel de réduction de GES sera :

420 tonnes eCO₂ produites maintenant X 10% = **42 tonnes eCO₂**

- **Avantages supplémentaires prévus**

En prenant avantage des programmes et incitatifs offerts par Hydro Manitoba, les commerces, les résidents et le village vont :

- Sauver sur la climatisation et le chauffage
- Avoir des logements / bâtisses plus confortables et éco énergétiques

- Pouvoir jouir d'un air plus sain
- Jouir d'une meilleure santé

- **Budget**

○ Vérification de la consommation d'énergie des bâtisses municipales	= 1 000 \$
○ Géothermique pour salle du Centenaire	= 600 000 \$
○ Éclairage dans le musée	= ____ \$
○ Ateliers (par atelier)	= 500 \$
○ Sensibilisation	= <u>1 000 \$</u>
○ Total:	= 602 500 \$

- **Suivi et résultats**

Les indicateurs de succès du programme d'édifices viables dans le village seront :

- *Économies d'opération des bâtisses en évaluant les factures d'hydro Manitoba avant et après la mise en œuvre des stratégies*
- *Nombres de personnes qui participent aux ateliers*
- *Nombre de résidents qui prennent avantage de l'allègement fiscal municipal*
- *Nombre d'entités municipales, commerciales, communautaires ou résidentielles qui prennent avantage des programmes et incitations d'Hydro Manitoba*
- *Nombre de personnes qui participent aux jours à thème*
- *Réduction estimée des émissions de GES à l'aide du projet ou de l'activité*

3.3 Réduction des émissions véhiculaires

3.3.1 Gestion du transport

- **Stratégie**

Transport durable bien conçu

- **Description du projet ou de l'activité**

- Mettre sur pied la formation : Éco Flotte, Contre la marche au ralenti, Conducteur averti, Entretien écologique
- Lancer une campagne contre la marche au ralenti
 - Afficher des panneaux dans des endroits communautaires stratégiques
 - Offrir aux résidents et aux nouveaux conducteurs des ateliers du Conducteur averti, sur l'Entretien écologique et Contre la marche au ralenti
- Sensibilisation
 - Créer et promouvoir des jours à thèmes
 - Faire la promotion au moyen de publipostages et du bulletin *Coffee Break*
- Moyens de transport de rechange
 - Continuer d'agrandir le réseau des sentiers de promenade et des pistes cyclables
 - Installer des supports à bicyclettes
- Transport
 - Promouvoir des initiatives de transport actif
 - Promouvoir le covoiturage – inclure l'information dans le site Web du village

- **Objectif**

Réduire l'utilisation de véhicules, ainsi que les GES tout en réduisant la consommation d'essence.

- **Responsables et partenaires**

Le conseil du village et la CDC Lourd on seront les responsables. Ils travailleront de pr s avec les organisations   but non lucratif de la communaut , les  coles, le centre de sant , les r sidents, les auto- coles, les comit s parents et maitres, et les  quipes de sport.

- **D lai de la mise en  uvre**

Les  ch anciers pour cette strat gie seront de priorit  imm diate   court terme.

- **Potentiel estim  de r duction des  missions de GES**

Au dire de Ressources naturelles Canada, les Canadiens laissent marcher au ralenti leurs v hicules de 5   10 minutes par jour. Si les Canadiens pourraient r duire la marche au ralenti par 5 min/jour ils  conomiseraient 0.00036 tonnes eCO₂ / jour chacun. Donc, 0.00036 tonnes eCO₂ / jour x 365 jours = 0.13 tonnes par ann e / personne.

Si chaque chauffeur de v hicule l ger   **Notre Dame de Lourdes** r duirait la marche au ralenti par **5** minutes par jour, ceci repr senterait une r duction de **18,2** tonnes eCO₂ par ann e.

- **Avantages suppl mentaires pr vus**

Les avantages suppl mentaires pr vus pour cette strat gie sont :

- Une sant  am lior e pour les r sidents qui auront utilis  le transport actif
- Une r duction des couts de soins de sant  pour les r sidents qui auront utilis  le transport actif
- Durabilit  des rues plus accrue, une  conomie sure les taxes
- Des  conomies de carburant
- R duction de collisions gr ce au covoiturage
- R duction de stress due au covoiturage
- Qualit  am lior e de l'air

- **Budget**

○ Formation (par atelier)	=	500 \$
○ Campagne contre le marché au ralenti		
▪ Enseignes 6 enseignes x 25\$	=	150 \$
▪ Ressources humaines pour		
▪ Installer les enseignes 2 heures x 25 \$	=	50 \$
▪ Divers (vis, crochets)	=	60 \$
▪ Papier pour imprimer les cartes anti marcher au ralenti	=	50 \$
○ Sensibilisation	=	<u>1 000 \$</u>
○ Total:	=	1 810 \$

- **Suivi et résultats**

- Surveiller les résultats de la campagne contre le marcher au ralenti (le nombre de cartes format d'affaires données à ceux qui marchent au ralenti)
- Le nombre d'enseignes de campagne marcher au ralenti qui seront installés
- Faire le calcul des économies au village grâce au covoiturage de son personnel et de ses conseillers
- Réduction estimée des émissions de GES
- Nombre de visites sur la section d'action climatique sur le site web de la CDC

3.3.2 Gestion de la flotte

- **Stratégie**

Réduire le montant de GES générés par la flotte d'équipement du village de Notre-Dame-de-Lourdes.

- **Description du projet ou de l'activité**

- Revoir la flotte pour tout besoin de remise à neuf/bonne taille et établir la priorité pour mettre en œuvre les modifications selon les économies ou coûts éventuels. L'audit interne se fera avec l'aide du « Fleet Management Factsheet » créé par SNC Lavalin.
- Remplacer les camions des travaux publics
- Remplacer les tondeuses actuelles par des tondeuses écologiques munies d'un tablier plus large
- Appliquer et maintenir les programmes « Smart Fleet, Idle Smart, Drive Smart » avec les employés et conseillers du village

- **Objectif**

Réduire les émissions de GES et la consommation de carburants de la flotte d'équipements et véhicules du village.

- **Responsables et partenaires**

Le conseil du village prendra la responsabilité pour cette campagne. Ils travailleront avec Andy Chartrand de l'agence VEMA avec la province. (Vehicle and equipment management agency).

- **Délai de la mise en œuvre**

Les échéanciers seront selon les priorités suivantes :

- | | |
|---|-------------|
| ▪ Revoir flotte / établir priorités | immédiate |
| ▪ Remplacer les camions des travaux publics | moyen terme |
| ▪ Remplacer les tondeuses | _____ |
| ▪ Appliquer programmes « Smart » | immédiate |

- **Potentiel estimé de réduction des émissions de GES**

- Estimé de la réduction de GES qui découlera de la mise en œuvre de l'évaluation écologique de la flotte. Le montant exact dépendra de décisions prises par le village suivant l'évaluation
- Estimé de la réduction de GES qui découlera de la mise en œuvre des programmes SMART avec les employés et conseillers du village

- **Avantages supplémentaires prévus**

Les avantages supplémentaires liés à cette stratégie sont :

- Économies sur l'utilisation de carburants (covoiturage, nouvelles véhicules et machines, mise en œuvre des programmes « Smart »)
- Économies de temps et de coûts de remplacement de véhicules et de machines (programmes « Smart »)
- Démontrer un leadership

- **Budget**

▪ Remplacer les camions des travaux publics	= _____ \$
▪ Remplacer les tondeuses	= 30 000 \$
▪ Remplacement d'autres équipements qui découlera	
▪ de l'analyse écologique de la flotte	= _____ \$
▪ Appliquer programmes « Smart »	= 1 000 \$
Total	= 31 000 \$

- **Suivi et résultats**

Les indicateurs clés seront :

- Surveiller les efficacités de la nouvelle machinerie en comparant leur consommation de carburant à celle des anciennes machines
- Réduction des émissions de GES
- Surveiller la conformité du personnel et du conseil quand aux programmes « Smart »

3.4 Gestion des déchets

3.4.1 Gestion et réduction des déchets

- **Stratégie**

Réduction des déchets qui se rendent au dépotoir municipal

- **Description du projet ou de l'activité**

- Gestion des déchets
 - Étudier la faisabilité de mettre sur pied un programme de collecte de porte à porte des déchets organiques
 - Offrir la possibilité d'utiliser les sacs ou les bacs réutilisables
 - Acheter une découpeuse à bois
 - Promouvoir l'agriculture artisanale et le compostage domestique au moyen d'ateliers. Le compostage pourrait se diriger vers les jardins communautaires.
 - Organiser des jours pour échanger les objets réutilisables
- Sensibilisation
 - Créer et promouvoir des jours à thèmes
 - Faire la promotion au moyen de publipostages et du bulletin *Coffee Break*

- **Objectif**

- Réduire l'empreinte carbone
- Détourner les déchets qui se rendent au dépotoir municipal
- Sensibiliser quand aux bénéfices du compostage

- **Responsables et partenaires**

Le conseil prendra cette stratégie en charge. Les partenaires pour les diverses campagnes seront :

- Les commerces,
- les écoles,
- les institutions,
- les associations
- les résidents de Notre Dame de Lourdes

- ***Délai de la mise en œuvre***

La mise en œuvre se produira selon les priorités suivantes :

- | | |
|--|---|
| ▪ Campagne de sensibilisation | immédiate |
| ▪ Journées de rechange | court terme |
| ▪ Offrir des sacs ou bacs réutilisables | immédiate et continu |
| ▪ Programme de collecte des déchets organiques | immédiate à long terme dépendant options choisies |

- ***Potentiel estimé de réduction des émissions de GES***

Nous allons surveiller les tonnes de déchets organiques redirigés vers le compostage.

Si 10% de la population du village (61,9 personnes) pratiquent du compostage, le résultat sera une réduction de **8,1 tonnes eCO₂**.

$61,9 \times 2,04 \text{ kg de déchets organiques / personne / jour} \times 365 \text{ jours / année} \times 12,7 \% \text{ déchets organiques de cuisine} \times 0,066 \text{ tonnes de méthane} \times 21 \text{ (le méthane a 21 fois plus de potentiel de réchauffement que le CO}_2\text{)} \times 1 \text{ tonne / } 1000 \text{ kg} = 8,1 \text{ tonnes eCO}_2\text{.}$

- ***Avantages supplémentaires prévus***

Les avantages supplémentaires liés à cette stratégie sont :

- Créer une sensibilité dans la communauté pour les 3 R's « réduire, réutiliser, recycler ». Ceci va allonger la vie du dépotoir.
- La chance de s'approvisionner d'items réutilisables gratuitement

- Le programme de collecte de déchets organiques va créer de l'emploi
- Il sera possible de supporter les organisations locales avec des légumes frais et des items réutilisables.

- **Budget**

○ Découpeuse à bois	= 1 000 \$
○ Campagne de collecte de déchets (à déterminer)	= ____ \$
○ Sacs et bacs (50 \$ x 328 résidences)	= 16 400 \$
○ Ateliers (par atelier)	= 500 \$
○ Campagne de Sensibilisation	= <u>1 000 \$</u>
○ Total:	= <u>18 900 \$</u>

- **Suivi et résultats**

Les indicateurs clés seront:

- Les tonnes de déchets organiques et items réutilisables virés du dépotoir
- Calcul des émissions de méthane évitées en virant les déchets organiques du dépotoir
- Le nombre de personnes qui participent à la campagne de collecte de déchets
- Le nombre de personnes qui s'échangent des items réutilisables
- Le nombre de participants aux ateliers

Résumé des mesures à adopter

Mesures adoptées par les entreprises								
Stratégie	Projet / Activité	Objectifs	Responsible	Partenaire	Mise en œuvre (immédiate, à court, moyen ou long terme)	Réduction estimée des émissions de GES	Coût total du projet	Autres avantages
Édifices viables	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de consommation d'énergie – bâtisses municipales - Mise en œuvre des recommandations de l'évaluation - 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la consommation d'énergie des bâtisses - Réduire émissions 	Village	SNC Lavalin	Moyen terme	Dépendant des décisions prises suivant l'évaluation	601 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> - Économies sur la climatisation et le chauffage - Bâtisses municipales plus confortables et éco-énergétiques
Gestion de la flotte du village	<ul style="list-style-type: none"> - Audit « fleet management » - Mise en œuvre des recommandations de l'audit - Remplacer camions - Remplacer tondeuses - Programmes « Smart » 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de GES et de consommation de la flotte 	Conseil du village	VEMA	Immédiate à moyen terme	Dépendant des décisions prises suivant l'audit.	31 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> - Économies de temps et de coûts de remplacement de véhicules et machines
Gestion et réduction des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Faisabilité de collecte de déchets organiques - Sacs et bacs réutilisables - Découpeuse de bois 	<ul style="list-style-type: none"> - Détourner les déchets organiques 	Conseil du village		Immédiate à long terme		1 000 \$	Création d'emplois

Mesures adoptées par la communauté								
Stratégie	Projet / Activité	Objectifs	Responsable	Partenaire	Mise en œuvre (immédiate, à court, moyen ou long terme)	Réduction estimée des émissions de GES	Coût total du projet	Autres avantages
Aménagement paysager	- Ateliers - Incitations - Jardins communautaires - Jours à thèmes	- Conserver l'eau - Éduquer	Village	- École - Bénévoles - Province	- Immédiate - Été 2010 - Printemps 2011 - Continu	21,0 T eCO2	4 500 \$	- Coûts de climatisation des bâtisses moins élevé - Fruits et légumes plus frais - Échanges enrichissants entre jeunes et l'âge d'or
Édifices viables	- Sensibilisation - Allègement fiscal	Éduquer	Village	- Bénévoles - Hydro Manitoba - CDEM - Organisations locales	Immédiate	42,0 T eCO2	1 500 \$	- Économies sur la climatisation et le chauffage - Logements plus confortables et éco-énergétiques
Gestion et réduction des déchets	- Ateliers - Journées à thème - Bulletin - Journées de rechange	Éduquer	Conseil du Village	- Commerces - Écoles - Institutions - Associations - Résidents	- Immédiate - Court terme et continu	8,1 T eCO2	17 900 \$	Créer une sensibilité pour les 3 R's
Gestion du transport	- Formation - Campagne contre marché au ralenti - Sensibilisation - Transport d'échange - Covoiturage	- Éduquer - Réduire l'utilisation de voitures	- Conseil du Village - CDC Lordéon	- Organisations à but non-lucratif - Écoles - Centre de santé - Résidents - Auto-écoles	Immédiate à court terme	18,2 T eCO2	1 810 \$	- Santé - Durabilité des rues - Économies de carburant - Réduction de collisions et de stress

				<ul style="list-style-type: none"> - Comités de parents et maitres - Équipes de sport 				
--	--	--	--	---	--	--	--	--

REMARQUE :

Immédiate = 0 à 6 mois

À court terme = 6 mois à 1 an

À moyen terme = 1 à 5 ans

À long terme = plus de 5 ans

4. Stratégie de mise en œuvre

La stratégie globale pour mettre en œuvre le plan d'action du village de Notre-Dame-de-Lourdes repose sur les axes suivants :

- Édifices viables
- Gestion de la flotte du village
- Gestion et réduction des déchets
- Aménagement paysager

Le Conseil du village sera responsable pour la mise en œuvre. Un comité consultatif du conseil et de ses partenaires se rencontrera une fois par année pour revoir les objectifs et les résultats annuels. Le comité aura le rôle de recommander des ajustements à faire pour garder le plan d'action sur la bonne voie.

Les projets prévus immédiatement sont :

- Ateliers (aménagement paysager, gestion et réduction des déchets)
- Sensibilisation (édifices viables, gestion du transport)
- Campagne contre le marché au ralenti
- Promouvoir le covoiturage
- Formation pour la gestion du transport

Les projets prévus pour les prochains 6 à 12 mois sont :

- Évaluation de la consommation d'énergie des bâtisses municipales, et;
- Mise en œuvre des recommandations de cette évaluation
- Jardins communautaires
- Journées de rechange
- Moyen de transport de rechange

5. Progrès et résultats

Un rapport de progrès sera fourni en septembre 2010 et encore à la fin du programme. Les résultats de tous les projets et activités complétés par ces dates seront compilés, y-inclus ceux qui ne sont pas financés par CLER (tel que les arrêtés, ou des activités financées par d'autres sources).

Dans les rapports les informations suivantes seront incluses:

- Si la cible de réduction des émissions de GES, est atteinte ou dépassée;
- Le nombre estimé de tonnes de réduction des émissions de GES découlant de la mise en œuvre du plan d'action;
- Nombre estimé de tonnes de réduction des émissions de GES de chaque projet mis en œuvre;
- Économie de coûts et qui réalise ces économies;
- Financement par effet de levier;
- Avantages environnementaux en plus des réductions des émissions de GES;
- Possibilités de développement économique (ex. nouvelle entreprise, nouveau produit);
- Autres avantages (ex. santé, sécurité, soutien pour les familles à faible revenu).

Annexe